



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/516
3 juillet 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 3 JUILLET 1997 ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR
LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que les forces aériennes des États-Unis continuent de violer l'espace aérien iraquien, se livrant à des opérations de surveillance et à des actes de provocation, comme précisé, pour la période allant du 16 au 30 juin 1997, dans la liste jointe en annexe.

Je vous serais obligé de bien vouloir intervenir auprès des États-Unis afin qu'ils mettent un terme à ces actes qui menacent la souveraineté et l'unité du territoire de la République d'Iraq et qui constituent des violations flagrantes de la Charte des Nations Unies et des règles du droit international.

Ces actes continuent de terroriser la population civile et de causer des dégâts matériels aux biens publics et privés. La République d'Iraq réaffirme son droit à demander les indemnisations prévues par la loi pour les dommages subis par le peuple iraquien du fait des actes susmentionnés.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe, la liste des violations de l'espace aérien iraquien, comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON

ANNEXE

Détail des violations commises pendant la période allant
du 16 au 30 juin 1997 et les dommages causés

1. Région nord : 127 sorties. Vitesse : 600 à 900 km/h. Altitude : 6 000 à 9 000 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Tel Afar, Sinjar, Amadiya, Zakho, Ain Soufni, Aqra, nord de Mossoul, Badouche, Bibo, Rawanduz, Ain-Zala.
2. Région sud : 571 sorties. Vitesse : 600 à 900 km/h. Altitude : 6 000 à 9 000 mètres. Zones survolées : Nassiria, Samawa, Amara, Qorna, Chinafiya, sud de Diwaniya, Artawi, Bassiya, Salmane, Chatra, Joulaïba, Ramitha, Lassaf, Souwaïza, Jabayech, Al Razzaz, Qalaat Soukkar, Al-Nakhib, Ali-Est, Al Rafai, Al-Hay Est, Al Hamza, Qalaat Salih, Achbija, Azizia, Safwan, Jabel Sinam, Al Houla, Chetata, Ali Ouest, Al Mimounia, Abou Sakhir, Rahaliya, Jabayech.
3. Un avion de reconnaissance américain de type TR-1 a violé l'espace aérien iraquien, à 16 reprises, survolant à 600 km/h et à 20 000 mètres d'altitude la région sud avant de repartir en direction du Koweït.
